



Commune
de Bourg-en-Lavaux



**Informations importantes
aux habitant·es
de Bourg-en-Lavaux:**

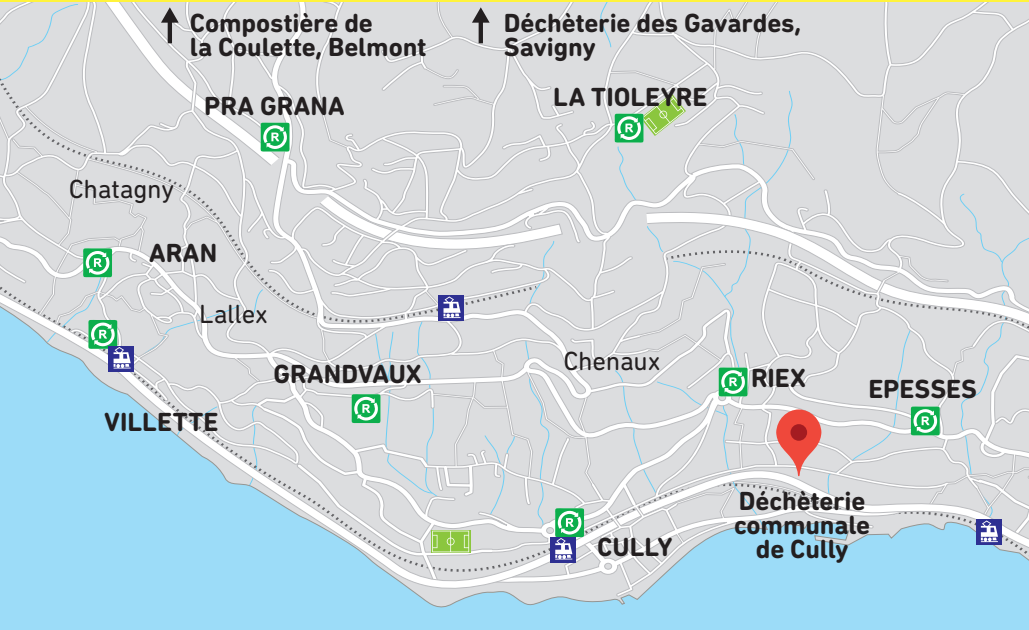
**Dès le 20 juillet 2026, les
cartons ne seront plus admis
aux points de collecte, suite
aux dépôts sauvages répétés.
Ils devront être apportés
exclusivement à la déchetterie.
Les infractions seront
sanctionnées.**



PAPIER ✓
~~CARTON~~

VOIR AU VERSO

Points de collecte des déchets



Vous y trouverez des collecteurs, accessibles aux horaires habituels, pour:



En cas de saturation éventuelle, merci de vous diriger sur un autre point de collecte.

Attention au tri:

AUX POINTS DE COLLECTE:
Bouteilles «PET» et rien d'autre!



À LA DÉCHÈTERIE:
Flaconnages «Non-PET»



AU PORTE-À-PORTE:
Déchets compostables dans un récipient rigide y compris les déchets contenus dans un sac de type compo-bag.



Le sac doit être muni d'au moins un de ces deux logos:



Ne pas utiliser un sac plastique.